

## ÉquiLibre réagit favorablement à une proposition de loi pour dénoncer les photos retouchées déposée à l'Assemblée nationale en France

**Montréal (Québec), le 30 septembre 2009** – Le Groupe d'action sur le poids ÉquiLibre réagit favorablement à une proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale en France le 15 septembre dernier par la députée Valérie Boyer. Ce projet vise à ajouter la mention «Photographie retouchée» sur toutes photos publicitaires de personnes dont l'apparence corporelle a été modifiée par un logiciel de traitement d'image, y compris les photos électorales. ÉquiLibre souhaite qu'une telle initiative soit encouragée et devienne l'occasion d'ouvrir le débat sur la question des modèles de beauté irréalistes et mène à des actions concrètes au Québec.

Jambes allongées, taille et cuisses amincies, modèle de beauté filiforme et surtout modèle unique. Selon Fannie Dagenais, porte-parole d'ÉquiLibre, on sous-estime l'impact qu'ont de telles images sur la santé et le bien-être de la population. « La principale raison évoquée par les Québécoises qui veulent perdre du poids n'est pas leur santé mais bien l'amélioration de l'estime de soi<sup>i</sup>. On note une insatisfaction corporelle généralisée dans la population, ce qui n'est pas surprenant puisque nous nous comparons à des idéaux de beauté complètement irréalistes diffusés dans de nombreux médias.»

L'organisme, qui assure la diffusion du programme *Bien dans sa tête, bien dans sa peau* dans les écoles secondaires du Québec, est en mesure de constater les répercussions négatives des idéaux de beauté sur la santé des jeunes. «L'insatisfaction corporelle mène à des comportements nuisibles pour la santé, comme le fait de sauter des repas, de bannir complètement certains groupes d'aliments de son alimentation, ou encore de fumer pour mieux contrôler son poids. Rappelons qu'au Québec, le tiers des petites filles de 9 ans ont déjà tenté de perdre du poids alors que 70 % des adolescentes font des efforts répétés pour maigrir<sup>ii</sup>. Comme société, nous nous devons d'agir sur cet enjeu de santé publique.» , ajoute madame Dagenais.

Est-ce que la proposition de loi déposée par Madame Boyer est la solution? « Si nous voulons réussir à modifier la norme, il doit y avoir des actions à plus d'un niveau. Cette proposition de loi mérite certainement d'être étudiée et reflète une prise de conscience au sein de la population et des autorités législatives, ce qui est positif en soi. Tirons-en profit pour ouvrir le débat et mettre en place des actions concrètes qui bénéficieront aux Québécois!».

### Quelques mots sur ÉquiLibre

ÉquiLibre possède une expertise unique dans les domaines de l'obésité, de l'image corporelle et de la préoccupation excessive à l'égard du poids. Organisme sans but

lucrative, sa mission consiste à favoriser la prévention et la diminution des problèmes liés au poids et à l'image corporelle dans la population. Son programme *Bien dans sa tête, bien dans sa peau*, qui cible les adolescents, est actuellement diffusé dans le réseau scolaire grâce au soutien du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec.. Pour plus de détails sur l'organisme, visitez le [www.equilibre.ca](http://www.equilibre.ca).

- 30 -

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir une entrevue avec la porte-parole d'ÉquiLibre, communiquez avec :

Cynthia Cayer  
514 270-3779, poste 221  
[cynthia.cayer@equilibre.ca](mailto:cynthia.cayer@equilibre.ca)

---

<sup>i</sup> Sondage Ipsos Reid mené pour le compte des Producteurs laitiers du Canada, 2008.

<sup>ii</sup> Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois, 1999. , Institut de la statistique du Québec, Gouvernement du Québec.